



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 mars 2025

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le vingt-six mars à 15H00, le comité syndical du SITS du pays de Rabelais s'est réuni à la mairie de Chinon, sous la Présidence de M. Denis MOUTARDIER, Président.

Date de convocation du comité syndical : 17/03/2025

**Membres en exercice : 18**

**Membres présents : 14**

**Procuration : 0**

**Membres votants : 14**

**Présents :** Marie-Line RUOPPOLO C, Thierry GASNIER, Sylviane GRANDEMANGE, Benoit RUGEN, Nicole MUREAU, Jeannette PICHET, Denis MOUTARDIER, Marina DANTIC, Christelle LAMBERT, Francine HENRY, Béatrice FAUVY, Sylvie LARGEAU, Sylvie BOUCHET, Jean-Michel MORISOT.

**Excusés :** Eric BIDET

**Procurations :**

**A assisté :** Angélique BERNARD

**Secrétaire de séance :** Béatrice FAUVY

Monsieur le Président ouvre la séance à 15H02 heures et constate que le quorum est atteint.



## 2025/09 AFFECTION DES RESULTATS 2024

Membres en exercice	18
Membres présents	14
Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

M. le Président expose que l'instruction M57 prévoit la reprise du résultat de fonctionnement de l'exercice au budget suivant.

Ainsi, le budget de l'exercice présente en dépenses de la section de fonctionnement une ligne intitulée « autofinancement complémentaire de la section d'investissement » et en recettes de la section d'investissement, une ligne similaire comportant un montant identique.

Ce dispositif a été instauré pour pallier un éventuel besoin de financement prévisionnel de la section d'investissement.

Mais il se caractérise par l'absence d'écritures comptables au cours de l'exercice d'exécution en ressources d'investissement et plus précisément en réserves n'intervenant qu'au cours de l'exercice suivant après l'arrêté des écritures.

Compte-tenu de ces dispositions et considérant l'absence de besoin de financement en investissement,

SECTIONS	RESULTATS DE CLOTURE 'EXERCICE 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT (ARTICLE 10688)	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS EXERCICE 2024	AFFECTATION DU RESULTAT A L'INVESTISSEMENT	REPORT DES RESULTATS AU B.P. 2025
			MANDATS	TITRES			
INVESTISSEMENT	7 449,33 €		- €	95,40 €	95,40 €		7 544,73 €
EXPLOITATION	15 724,38 €	- €	111 619,93 €	120 245,46€	8 625,53 €	- €	24 349,91 €
<b>TOTAUX</b>	<b>23 173,71 €</b>	<b>- €</b>	<b>111 619,93 €</b>	<b>120 340,86 €</b>	<b>8 720,93 €</b>	<b>- €</b>	<b>31 894,64 €</b>

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

DECIDE d'affecter les résultats de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2024 de la manière suivante :


**2) le calcul du besoin de financement de la section d'investissement**

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024		
Excédent d'investissement	7 544,73 €	
Restes à réaliser - Dépenses	0,00 €	
Restes à réaliser - Recettes	0,00 €	
Besoin de financement de la section d'investissement, si solde de clôture investissement - RAR dépense + RAR recette < 0	0,00 €	pas d'affectation nécessaire
Reprise du solde de clôture en fonctionnement	24 349,91 €	
<b>SOLDE DE CLOTURE DISPONIBLE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 349,91 €</b>	

**3) les montants à reporter sur le budget primitif suivant**

001 Solde d'investissement reporté	R 7 544,73	en recette d'investissement
002 Résultat de fonctionnement reporté	R 24 349,91	en recette de fonctionnement
1068 Affectation en recette d'investissement	0,00 €	pas d'affectation nécessaire
Restes à réaliser en dépense d'investissement	0,00 €	
Restes à réaliser en recette d'investissement	0,00 €	

Transmis au représentant de l'Etat le : 4.4.25  
 Publication le : 4.4.25  
 Le Président  
 D.MOUTARIDER



SOUS-PRÉFECTURE DE CHINON  
 - 4 AVR. 2025  
 CONTRÔLE DE LÉGALITÉ  
 (LOI DU 11 MARS 1987)

Pour extrait conforme,  
 Le Président  
 Denis MOUTARDIER

